



L'ANACARDE DU BURKINA FASO



Avec l'appui technique et financier
du programme SAPAA/FAO

OUAGADOUGOU BP 389 OUAGA 01 +226 25 31 13 00
BOBO DIOULASSO BP 32 25 BOBO DIOULASSO 01 +226 20 97 20 24

www.apexb.bf

info@apexb.bf

APEX-Burkina, la clé qui vous ouvre le marché extérieur

I. PRESENTATION DU PRODUIT

a. Définition et principales utilisations du produit

Les noix de cajou sont des graines en forme de rein qui adhèrent au fond de la pomme de cajou, le fruit de l'anacardier (*Anacardium Occidentale*). La noix elle-même est protégée par une coque très solide. La partie comestible est l'amande de la noix de cajou qui est obtenue après le décorticage. L'amande ne représente qu'environ 20 % du poids total de la noix de cajou. Elle est utilisée dans les domaines alimentaires (humains et animaux), cosmétique et comme composte dans l'agriculture.



b. Zones de production

La production d'anacarde au Burkina Faso est concentrée principalement dans quatre (4) régions à savoir les Hauts Bassins, les Cascades, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest. Ces quatre zones détiennent 99% des superficies exploitées et plus de 99% de la production nationale.

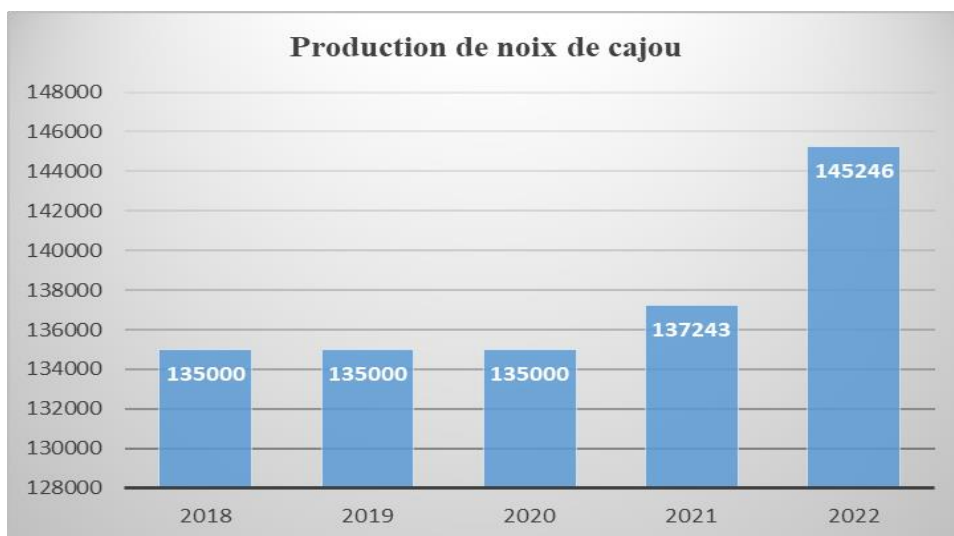
c. Variétés produites

Selon le Centre National des Semences Forestières (CNSF), seulement deux (02) variétés d'anacardiens sont utilisées au Burkina Faso. Il s'agit des variétés de couleur rouge et jaune.

d. Offre nationale

Le volume de la production, en pleine croissance ces dernières années, est passé de 135 000 tonnes en 2018 à 145 245,9 tonnes en 2022 soit une hausse de 9,07%. Le graphique ci-dessous, présente l'évolution de la production de la noix de cajou entre 2018 et 2022.

Graphique 1 : Evolution de la production de noix de cajou (en tonne)



Source : APEX-Burkina à partir des données de FAOSTAT

e. Transformation du produit



La transformation est assurée par plus d'une vingtaine d'unités semi-industrielles et une cinquantaine d'unités artisanales avec une capacité potentielle de transformation de 50 000 tonnes par an. Le taux de transformation est passé de 7,77% en 2018 à 12,29% en 2022. Les principaux produits issus de la transformation de noix de cajou sont l'amande blanche, le baume et la coque.

f. Organisation des acteurs

Les acteurs de la filière anacarde sont organisés autour des maillons production, transformation et commercialisation. Il s'agit de l'Union Nationale des Producteurs d'Anacarde du Burkina Faso (UNPA-BF) et la Fédération Nationale des Producteurs d'anacarde du Burkina (FENAPA-B), l'Association Nationale des Transformateurs d'Anacarde du Burkina Faso (ANTA-BF) et l'Union nationale des Commerçants et Exportateurs d'Anacarde (UNCEA/BF). L'UNPA-BF, l'ANTA-BF et l'UNCEA/BF forment l'organisation interprofessionnelle de la filière anacarde dénommée Comité Interprofessionnel de l'Anacarde du Burkina Faso (CIA-B).



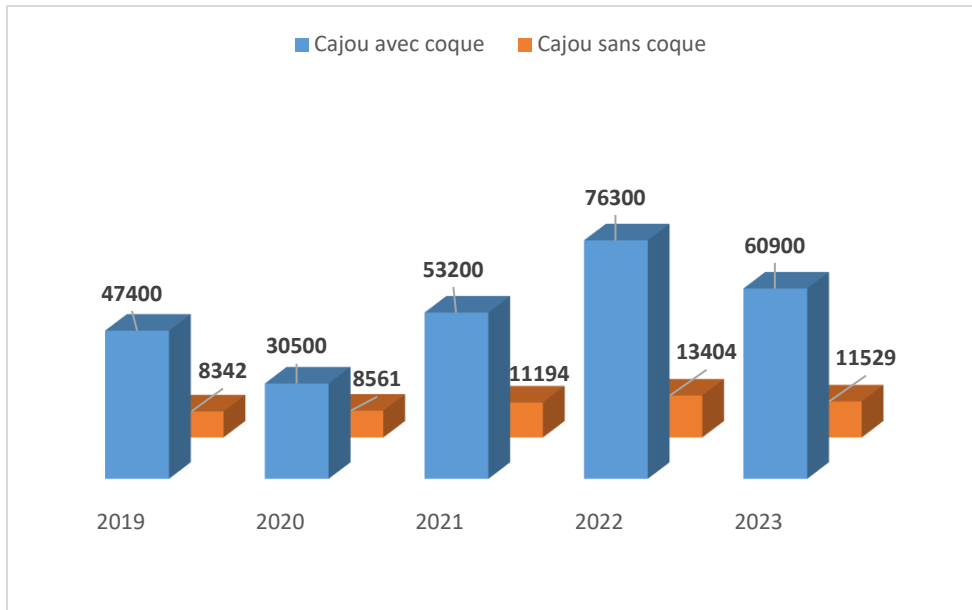
II. COMMERCIALISATION

a. Performances commerciales

Le Burkina Faso occupe le 13^{ème} rang mondial en ce qui concerne les exportations de noix de cajou sans coque avec une part de 0,5%. Pour ce qui est de la noix de cajou avec coque, il est classé 7^{ème} exportateur mondial avec une part de 3,8%. (ITC, 2023). On note que plus de 85% de la noix brute de cajou produite au Burkina Faso est commercialisé sur le marché international. Le graphique ci-dessous montre l'évolution des exportations aussi bien de la noix de cajou sans coque, que la noix de cajou en coque, au cours de la période 2019-2023.



Graphique 2 : Evolution des exportations de noix de cajou (avec et sans coque (millions de FCFA)

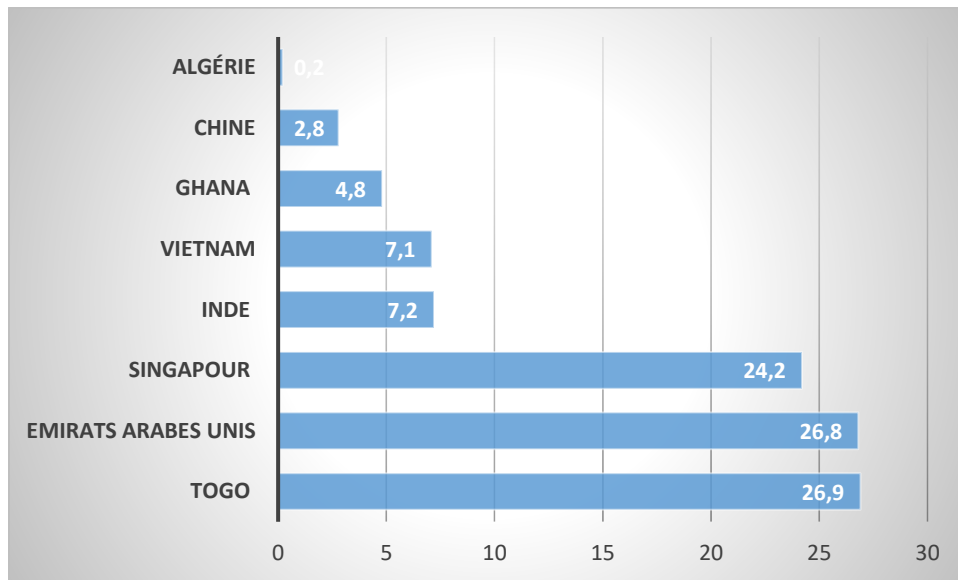


Source : APEX-Burkina à partir de la Balance commerciale 2023

b. Principales destinations

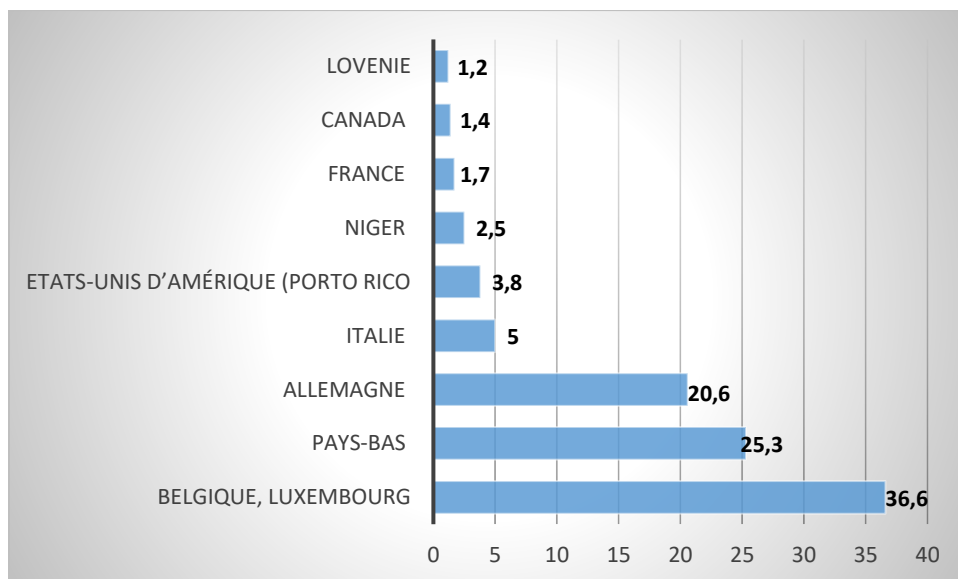
Les importateurs de la noix de cajou du Burkina Faso diffèrent selon qu'il s'agisse de la noix de cajou avec ou sans coque. Les graphiques ci-dessous donnent les principales destinations de noix de cajou en coque et la noix de cajou sans coque au cours de l'année 2023.

Graphique 3 : Principales destinations de la Noix de cajou en coques (part 2023 en %)



Source : A partir des données de la Balance Commerciale édition 2024

Graphique 4 : Principales destinations du Noix de cajou sans coques (part 2023 en %)



Source : A partir des données de la Balance Commerciale édition 2024

c. Marchés potentiels

Sur la base de l'étude réalisée par la FAO sur l'analyse du potentiel de diversification des produits agricoles au Burkina Faso, les nouveaux partenaires suggérés pour l'exportation de l'anacarde selon leur degré de dynamisme, sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Degré de dynamisme des partenaires suggérés

Marchés cibles	Chine	Arabie Saoudite	Emirates Arabes Unis
Variations des parts de marché mondiale entre 2010-2020 (en %)	26,27	17,9	16,92

Source : : Etude FAO, APEX-Burkina (2023)

III. CONDITIONS D'ACCES AUX MARCHES

Les conditions d'accès aux marchés varient selon les zones et les marchés de destination. Les principaux facteurs influençant l'accès aux marchés sont notamment les exigences commerciales du pays de destination (règlementations, normes, etc.) et les droits de douanes. Le tableau ci-dessous présente les conditions d'accès sur quelques marchés dynamiques.

Tableau 2 : Conditions d'accès aux marchés porteurs identifiés

Marché cible	Conditions d'accès		
	Droits de douane appliqué	Mesures correctives commerciales	Nombre d'exigences réglementaires
Chine	20%	0	94
Arabie Saoudite,	5%	0	107
Emirats Arabes Unis	5%	0	118

Source: *Market Access Map*

Le respect des exigences réglementaires se matérialise par la fourniture de certificats qui sont délivrés par des structures habilitées. Les principales structures émettrices au Burkina Faso sont mentionnées dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Les exigences règlementaires

Exigence règlementaire	Structures émettrices
Conformité aux exigences de Limites Maximales de Résidus (LMR) de pesticides	Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement de l'Alimentation et du Travail et des produits de santé (ANSSEAT)
Conformité aux exigences d'hygiène (exigences physico-chimiques et microbiologiques)	ANSSEAT Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologie (IRSAT)
Conformité sanitaire et phytosanitaire	Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC/MARAH)
Conformité aux normes et standards commercialisations	Agence Burkinabè de Normalisation de la Métrologie de la Qualité (ABNORM)
Certificat d'Origine	Direction Générale des Douanes (DGD) ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF)

NB : Des informations plus détaillées sur les conditions d'accès pour chaque marché peuvent être obtenue à l'adresse suivante <https://www.macmap.org> ou auprès de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina.



Les dix filières porteuses de la Stratégie Nationale de promotion des Exportations (SNE)